

Profondément de gauche!

Confluences 81

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

ÉDITO :

LE FIL

CONDUCTEUR

PAGE 3

**LE BEZ : UN
GRAND MOMENT
DE DÉMOCRATIE**

PAGE 4

DOSSIER :

LA GRATUITÉ ⁽²⁾

PAGES 7, 8, 9, & 10

LA MARSEILLAISE

PAGE 14

Confluences 81 ...



dessin original de N'Marc

... autant en apporte le temps !

19^{ème} année | Numéro 115 | juillet 2015 | 2€50

<http://confluences81.fr/>



Depuis la mi-janvier, le blog de **CONFLUENCES 81** est en activité : n'oubliez pas de lui rendre visite de temps en temps ! Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent !

Clic : <http://confluences81.fr/>

A VOS PLUMES !

Confluences 81 donne la parole à ses lectrices et lecteurs...

GRATUITÉ (SUITE)

Je me permets de réagir suite à la lecture d'un article (certes trop court pour avoir pu développer toutes les facettes du sujet) du dossier central du numéro précédent sur la gratuité. Suzanne y écrit que le Secours Populaire Français s'oppose à la gratuité « (...) pour ne pas porter atteinte à la dignité de la personne (...) ». Propos que j'ai maintes fois entendu et qui mériteraient quelques réflexions. Je voudrais simplement signaler

que les ressources alimentaires et vestimentaires que reçoit le Secours Populaire Français lui ont été attribuées GRATUITEMENT (payées par d'autres que lui). Alors, le Secours Populaire est-il toujours opposé à la gratuité ?

Patrice K

(ancien bénéficiaire du Secours Populaire, dont je remercie les membres pour leur engagement)

Contacts avec **Confluences 81** :

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

- directement par courrier électronique : 81@alternatives-et-autogestion.org

- par courrier postal à : C. Rossignol - Le Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin ? Et à quelle date ?

C'est très simple, la gestion des étiquettes est informatisée. Sur l'enveloppe d'envoi figure une **étiquette** avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi **une date** : c'est celle de la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé à cette date, le numéro suivant de **Confluences** ne vous sera pas envoyé ...

Le même procédé est mis en place pour les **Confluences** envoyés à titre gracieux.



Abonnement à *Confluences 81* : 6 numéros pour 13 € (8 € tarif réduit).

Chèque à l'ordre de «Confluences 81» à envoyer

Lieu-Dit Le Ritou - 81100 CASTRES

accompagné du coupon ci dessous



Nom

Prénom

Adresse

C.P. Ville.....

téléphone E-mail.....

Adhérent-e à l'Association ? Le souhaitez-vous ? OUI NON

L'abonnement à Confluences 81 vous fait membre de l'association sans supplément de cotisation, sauf si vous répondez NON ci-dessus

VERSION «PAPIER» ? OU VERSION «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial : Le fil conducteur

Page 4

ZADistement vôtre : Le Bez + la corrida

Page 5

Utopie(s) : Coopérative Intégrale à Toulouse ? + Biocybèle + à lire

Page 6

Dans le Tarn : Sivens + Marinaleda 81

Pages 7 - 10 : Le dossier

LA GRATUITÉ (2)

Page 11

Politique : ah, les vedettes ! + communiqué + NRVV + Agenda.

Pages 12 - 13

Education/Culture : Germaine Tillion + infos culturelles + brèves.

Page 14

Tribunes libres : sur la Marseillaise + le maire de Castres et la Vivarié

Page 15

Agriculture : Fête de la Conf' + Puçage

Page 16

Féminismes : Anne de France et le marteau des sorcières

Confluences 81

BULLETIN BIMESTRIEL «OUVERT»

Edition : Confluences 81 - Lieu-Dit Le Ritou 81100 Castres

Impression : Multicopy Services

17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres

Directeur de la Publication :

Rémi Fritzen

Rédactrice en chef :

Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction : Alternatives & Autogestion, Archie en Alibert, Michel Costadau, Jean-Claude Egidio, Jean Fauché, le père de Rémi Fraisse, J-Benoît Horsot, Patrice Kappel, Jordi Labouysse, Françoise Martinez, Christian Melon, Alice Perkat, Aline Raby, Yvette Rossignol, Candida Rouet, Georges et Maguy Sablayrolles, J-Pierre Shiep, Clémence Ska, Gisèle Vigouroux, Roger Winterhalter.

Dessins originaux :

Dédé, Alain GUILLEMOT, KALIE, Largo, N'MARC, Patrick MIGNARD et SMILY

Photos : Alternatifs

Mise en page : Françoise Martinez.

n° ISSN : 1769-8472

Dépôt légal : juillet 2015. Tirage 160 ex.

CPPAP : 0220 P 11464

Confluences 81



Avec ce numéro, **Confluences 81** entame sa vingtième année de parution. Nous aurons d'autres occasions pour braquer les projecteurs sur le parcours passé. Contentons-nous de regarder vers l'avenir... C'est là, en effet, qu'avec Woody ALLEN, « nous avons

l'intention de passer nos prochaines années » ! Plus que jamais, Confluences se veut le porte-voix des luttes de toute nature et des alternatives et expérimentations pour construire un monde autre. Ceci en mettant en avant ce qui se passe dans le Tarn, mais pas seulement. C'est le moment pour construire autre chose, pour diffuser les alternatives concrètes qui fleurissent çà et là. Depuis bientôt 20 ans, numéro après numéro, Confluences joue ce rôle, se faisant l'écho de combats divers, des utopies à défricher, des informations indispensables pour ne pas lutter idiot. De Sivens au refus de l'homophobie, de l'autoroute Castres-Toulouse aux multiples manifs pour la défense des retraites, de la lutte des femmes aux joutes électorales, Confluences est à la fois témoin et acteur. L'équipe rédactionnelle a successivement été soutenue par les groupes CAP 81, Les

Alternatifs 81. Aujourd'hui, Alternatives et Auto-gestion prend le relais pour participer à cette équipe élargie et ouverte. Diversité de propositions, d'intérêt(s), de regard(s). Diversité d'origines des auteurs qui, parfois, ont mis en commun tout cela pour essayer une écriture "à plusieurs mains" d'éditos ou d'articles. La mise en place d'un blog Internet ces mois derniers le montre : ce qui pouvait parfois sembler épars, décousu, ponctuel, éphémère, prend tout à coup une dimension autre. Sans doute cette impression sera-t-elle affinée au fil du temps ? A vos stylos (ou claviers), chers lecteurs et lectrices, les pages de **Confluences 81** et du blog vous sont ouvertes...

La Rédaction de **Confluences 81**
14 juin 2015

LE DERNIER VOYAGE DU VIEIL OISEAU NOIR



-Grand-père, tu es trop vieux pour entreprendre un tel voyage !
-Jeunes gens, il faut absolument empêcher nos soi-disant « représentants » de voter cette loi liberticide sur « le renseignement » !
-Grand-père, Paris est bien loin de Condom...
-Je ferai plusieurs étapes pour

arriver avant le vote de la loi. Et même si ça doit être la dernière, je lâcherai ma fiente sur l'Assemblée Nationale ! Le Vieil Oiseau Noir se mit en route aussitôt, d'un vol quelque peu alourdi par l'âge mais encore très majestueux. Las, un chasseur faux-cialiste et myope (pléonasme ?) le prit pour une palombe et décocha ses plombs. Avant de tomber, le Vieil Oiseau Noir lâcha sa dernière fiente sur la casquette du tueur. Son âme s'éloigna vers le paradis des oiseaux noirs : para-

doxal, non, pour qui ne croyait ni à Dieu ni à Diable ?

Candida ROUET

Pour nos abonné-e-s récent-e-s :

Il n'est pas dans les habitudes de notre journal de tenir une rubrique « nécrologique ». Pendant plus de 10 ans, Max Biro a tenu sa chronique « le vieil oiseau noir » dans Gavr'Auch et dans Confluences 81. Max vient de nous quitter définitivement. Au nom de toute la rédaction de Confluences 81, je tiens à lui rendre hommage, à sa force de caractère, à son humour de la couleur de son oiseau, au militant et à l'ami. Qu'il repose dans la paix des justes, nous ne sommes pas près d'oublier son vieil oiseau chieur ! Confluences 81 possède encore quelques exemplaires du « Dictionnaire Fientifique d'économie, sociale et politique » (sous-titre : Discours et constats du vieil oiseau noir) publié aux éditions La Brochure (10 €)... pour la dédicace, c'est trop tard !

C.R.

COUP DE C(H)OEUR ♥ COUP DE C(H)OEUR ♥ COUP DE C(H)OEUR ♥ COUP DE C(H)OEUR

J'AI FAIT UN RÊVE

J'ai fait un rêve Rémi, tu nous quitte dans un faisceau lumineux.
J'ai fait un rêve Rémi, la renoncule à feuille d'ophioglosse fleurit sur toutes les zones humides qui se multiplient partout en France.
J'ai fait un rêve Rémi, l'humour et le détachement de soi sont à l'intérieur de nous tous.
J'ai fait un rêve Rémi, plus jamais la France ne se mutilera avec des grenades offensives.
Que ta mémoire, Rémi, soit le gardien de l'interdiction de ces armes.
Je ne rêve plus.

Le père de Rémi Fraisse

Confluences 81

LE BEZ - GRAND MOMENT DE DÉMOCRATIE



Réunion du conseil municipal du Bez le 12 mai dernier, avec à l'ordre du jour «présentation du projet de révision de la carte communale secteur de Saint Agnan» ; dans un souci de transparence la logique aurait voulu qu'une réunion publique soit organisée au préalable; cette révision aux dires de la municipalité porte sur la sauvegarde des emplois et la sécurité publique mais n'étant réalisée qu'au profit d'entreprises privées (avec les subventions à la clé, grâce au concours des collectivités) il est évident que la population locale n'était pas apte à saisir les subtilités de cette révision

A défaut de réunion publique nous avons assisté à la réunion du conseil municipal pour enfin savoir. Mais surprise, pas de carte affichée indiquant les terrains susceptibles de

constituer la nouvelle zone artisanale (qui est en réalité depuis trop longtemps une zone industrielle); par contre, nous avons eu droit à un monologue du premier magistrat de 2 minutes 17 secondes, avec des explications vaseuses; voilà le tour est joué, le film est terminé, et la délibération votée à l'unanimité; et galère ad vitam aeternam pour les riverains que l'on méprise, eux qui ont l'indécence de demander à bénéficier d'une meilleure qualité et tranquillité de vie.

Sans doute qu'un jour les élus viendront nous dire, «mais à terme la hausse des nuisances va baisser» on est prié de ne pas rire.....; cerise sur le gâteau, pour la sauvegarde de l'emploi et la sécurité publique il est indispensable que des terrains à vocation

d'habitat soient inclus dans cette révision; comprenne qui pourra.... nous dispensons les élus et les principaux décideurs d'explications qui ne serviront qu'à continuer à nous prendre pour «des imbéciles».

Georges SABLAYROLLES – Le Bez

FINALEMENT, LA NUISANCE C'EST PAS EUX, C'EST NOUS !



PAYSAN TARRIS EN VOIE DE DISPOSITION À SAINT-AGNAN.

23-1-15

LE BEZ - AVIS DE RECHERCHE



Article paru dans la presse le 11 Septembre 2014 : «on peut comprendre la gêne» confie le directeur «mon souhait est que les choses se passent désormais en concertation avec la population», la rédactrice de l'article ajoutant «les élus voudraient trouver une solution et se sentent à leur tour coincés entre les demandes des habitants et la volonté de développement de l'entreprise» tout cela concerne bien sûr la zone industrielle de Saint Agnan.

Mais le vent mauvais a emporté ces belles paroles depuis fort longtemps, la population a disparu du radar des décideurs, emportant un hameau dans sa disparition, et les élus ont choisi, sans concertation, sans juste milieu, et avec beaucoup de précipitation.

«La hâte engendre en tout l'erreur, et de l'erreur sort bien souvent le désastre» (Hérodote)

Georges S. – Le Bez

Article intégral à demander à 81@alternatives-et-autogestion.org

POUR L'ABOLITION DE LA CORRIDA

L'été est bien là, la saison des corridas aussi. Et donc celle des mobilisations anti-corridas !

La corrida, cette tradition archaïque et violente persiste en France alors que l'article 521-1 du Code pénal punit toute personne commettant un acte de cruauté ou de maltraitance sur un animal d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 €. Mais les lobbys qui profitent de ces événements ont réussi à obtenir des dispositions particulières qui permettent aux corridas (et aux combats de coqs) de ne pas être concernées par cet article de loi lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée.

Laisser s'exprimer de tels actes barbares et sanglants encourage très certainement les crimes commis envers de nombreux animaux quotidiennement.

De nos jours, chaque corrida donne lieu à des manifestations réclamant la fin de cette cruauté ; la plupart sont réprimées par les forces de l'ordre. Certaines sont même interdites ! Sous prétexte d'éviter les affrontements entre aficionados et anti-corrida, des préfetures préfèrent tout simplement empêcher le droit légitime de manifester pacifiquement ! Tandis que des taureaux sont torturés, eux, dans les arènes...

Devant un public toujours moins nombreux. Car, et c'est un fait constaté, ces spectacles macabres attirent de moins en moins de public. Ce sont des subventions publiques qui permettent de renflouer les caisses des organisateurs et de payer les assassins des taureaux. Et dire qu'on demande aux services publics de faire des économies !

C'est bien pour l'abolition de cette aberration que je participerai aux manifestations de Rieumes (Haute-Garonne) et de Carcassonne (Aude) et que j'encourage le plus grand nombre à en faire autant partout où de telles folies se produiront.

Alice Perkat

Pour plus de renseignements sur ce sujet :

- FLAC (Fédération des Lutttes pour l'Abolition des Corridas)
BP 49. 34300 Agde
- CRAC (Comité Radicalement Anti-Corrída)
B.P. 10244. 30105 Alès Cedex
- Alliance Anti Corrida.
B.P. 77023 - 30910 Nîmes cedex 2.

UN EMBRYON DE COOPÉRATIVE INTÉGRALE SUR TOULOUSE ?

Au début du mois de mai 2015 s'est déroulée, une fois de plus, à Toulouse, « La foire à l'Autogestion ». Une occasion de rencontrer des personnes partageant un intérêt pour cette forme d'organisation sociale.

J'ai eu le plaisir de participer à une discussion autour des mines de fer de Rancié en Ariège, qui ont longtemps été sans « propriétaire », et dont le minerai appartenait de fait à celles et ceux qui l'exploitaient et aux habitant-e-s de la Haute Vallée ! À travers les Âges (de la Gaule Romaine jusqu'en 1929 !), les diverses autorités (Universitas du Vic-de-Sos, Chartre du Comte de Foix de 1272 et de 1293, Révolution Française...) ont su accorder un statut particulier à ces mines, même si Napoléon Bonaparte réussit un temps à les mettre sous la responsabilité du préfet (représentant de l'État dans les Départements et Régions).

En 1929, après un éboulement mortel d'une galerie, il fut décidé de fermer la mine (les travaux de sécurisation auraient amoindri la rentabilité de l'exploitation).

La discussion suivante concernait la volonté de fédérer sur Toulouse et ses environs des projets autogérés et des personnes travaillant ou ayant envie de travailler en SCOP*. Depuis plusieurs mois, se rencontrent, sur Toulouse et environs, les actrices et acteurs d'un mode de vie basé sur d'autres valeurs que les notions de Production, Rentabilité, Accumulation de Capital... L'envie de construire une société de type « Coopérative Intégrale »** prend forme dans l'esprit de certaines personnes qui se donnent le temps de réfléchir et d'avancer vers cette alternative au système capitaliste.

Un des pièges dans lequel ne veulent pas tomber les personnes qui ambitionnent la fédération des SCOP

et projets alternatifs (et/ou autogérés) est de ne pas se satisfaire du statut juridique de coopérative pour accepter tout et n'importe qui dans leur projet. Il ne suffit pas d'avoir le statut administratif de SCOP pour être vertueux ! Il faut avoir des valeurs, telle que l'éthique, l'égalité (femmes-hommes par exemple), la co-responsabilité, la volonté d'échanger des savoirs, l'envie de dépasser la hiérarchie par l'auto-organisation et par le partage/rotation des tâches, l'intégration des personnes écartées du monde « classique » du travail, la formation des nouvelles et nouveaux... L'entreprise qui choisit le statut de SCOP pour avoir des avantages fiscaux et administratifs est exclue d'emblée si elle n'agit pas avec les valeurs cardinales élaborées au cours des Assemblées Générales et autres réunions d'élaboration du « Projet ». Je pense que les personnes qui réfléchissent à cette fédération ne se satisferont pas des envolées lyriques de valeurs écrites sur papier ! Elles veilleront à ce que ces valeurs soient mises en actes ! Il est prévu que des personnes participant à ces discussions viennent parler de leur(s) projet(s) lors de la 4^e journée du Collectif Marinaleda 81 qui se déroulera à Graulhet le 26 septembre 2015.



Archie en Alibert

* SCOP : Société Coopérative et Participative. Nommée « Société

Coopérative Ouvrière de Production » jusqu'en 2010. SCOP : pour mieux inclure les coopératives de « services » ou pour expurger le terme « ouvrière », qui fait décidément trop « prolétarien » ?

** La Coopérative Intégrale Catalane, invitée par la Collectif Marinaleda 81 en septembre 2012 à Graulhet a fait des émules !

BIOCYBÈLE

Pour la 33^{ème} année consécutive la foire de Biocybèle s'est déroulée le 24 et 25 mai à Graulhet à la Bousquetarie. Elle a accueilli près de 20 000 visiteurs



en accès libre et gratuit. Plus de 150 stands de producteurs. Ce rendez-vous festif met en exergue les valeurs des associations participantes.

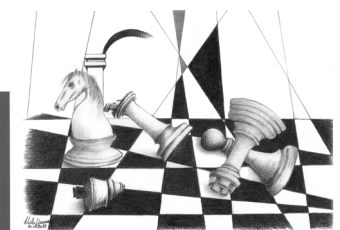
Nous ne pouvons que nous satisfaire de la multitude d'animations proposées au public, forums, lieux de conférence, démonstrations, fabrications et dégustations sur place. Son organisation est rendue possible par une implication militante des associations, de leurs adhérents, salariés, bénévoles ainsi que des institutions locales. Il faut absolument qu'un lien se crée entre les producteurs et les consommateurs, marchés paysans de proximité, actions collectives, éducatives et de sensibilisations. A l'année prochaine...

Françoise M.

À LIRE...



LES **utopiques** NUMÉRO 1 - MAI 2015
CAHIER DE RÉFLEXIONS DE L'UNION
SYNDICALE SOLIDAIRES



Solidaires 144 BOULEVARD DE LA VILLETTE - 75019 PARIS

210 p i e s ?

20^{ème} année | Numéro 115 | juillet 2015

CONFÉRENCES 81

5

SIVENS : CONFLIT EN MODE BASSE INTENSITÉ

Au plan de la politique institutionnelle, c'est toujours le suspens autour du protocole mis en place par la ministre de l'environnement : combien l'Etat paiera-t-il pour éponger le gâchis occasionné par le premier chantier initié en septembre 2014, en comptant les pénalités de retard qui profitent chaque jour davantage aux entreprises ayant signé des contrats ? Et quelles concessions

par les gendarmes depuis l'expulsion de la ZAD.

Rappelons que c'est le préfet, autrement dit l'Etat, qui avait formulé l'idée de détruire la Métairie. D'où le fait que sous son air bonhomme (il se présente lui-même comme une sorte de casque bleu du département), il mène une action résolue contre les opposants au barrage.

Carcenac consentira-t-il, compte-tenu des réticences de l'Europe à débloquer un nouveau financement pour ce projet de barrage ? Celle-ci exige notamment qu'il n'y ait pas de retenue susceptible d'entraîner la rupture écologique du cours d'eau.

Au plan juridique, il faut saluer la naissance d'une nouvelle association, le Comité Sivens, dont le but est de rompre l'impunité dont les porteurs du projet ont joui jusqu'à présent. Bernard Viguié en est le président

Cinq plaintes ont d'ores et déjà été déposées par des membres de l'association contre le maire de Lisle/Tarn et Carcenac, à cause de la destruction de la Métairie Neuve qu'ils ont ordonnée à la suite de l'incendie survenu le 28. Le bâtiment était classé ; le département, officiellement prévenu le 1^{er} juin a diligenté l'entreprise de démolition le ... 1^{er} juin, sans qu'il y ait eu délibération du conseil départemental. Motif invoqué : le danger pour la circulation. Or, l'accès de la route en question, la D 132, est interdit



C'est évidemment un symbole de la lutte qui est attaqué avec cette destruction, mais aussi la base d'une éventuelle réoccupation. En tout cas les traces de l'origine criminelle de l'incendie ont été effacées.

Heureusement, « on est encore là », ainsi que le proclame un des participants à « l'opération râteaux » qui a vu le 11 mai une trentaine d'opposants ramasser clandestinement le fer et les bris de verre qui jonchent le terrain depuis l'expulsion.

La justice, extrêmement indulgente envers les milices pro-barrage qui ont bloqué la ZAD durant 8 jours et joué de la barre de fer, continue la main lourde sur les opposants autour de qui

la solidarité s'organise.

Prêtez l'oreille aux événements auxquels vous serez invités cet été afin de continuer à tenir le flambeau d'un combat toujours vivace quoique moins médiatisé.

Jean Claude EGIDIO

SE PASSER DE PATRON ? CHICHE !

Comme notre nom l'indique (référence au village autogéré Marinaleda, en Andalousie), le collectif s'est formé autour de l'envie de faire connaître les différentes pratiques d'autogestion et les initiatives d'alternatives existantes. On cherche aussi à faire se rencontrer les différents acteurs de ces initiatives, afin de développer un réseau, favoriser les échanges et le soutien que chacun peut apporter aux autres.

Ce collectif, établi dans le Tarn, existe depuis 5 ans, et organise chaque année une journée autour de l'autogestion, avec un thème spécifique. Cette année, ce sera le samedi 26 septembre au foyer Léo Lagrange à Graulhet.

Le thème « Se passer de patron, chiche ! » abordera les entreprises autogérées, les coopératives...

Sont invités des anciens des entreprises Pilpa et Fralib (aujourd'hui organisés en SCOP sous les noms respectifs de 'La belle Aude', producteurs de glaces, et '1336', producteurs de thés et infusions), ainsi que Charles Piaget (ancien du LIP, 1973) pour animer des ateliers d'échanges autour de leurs expériences, en petit groupe de 20-30 personnes.

Sera aussi projeté le documentaire « Je lutte donc je suis », en compagnie du réalisateur, Yannis Youlountas. Et d'autres

choses encore... !

Autour de cet événement, nous aimerions organiser une sorte de « **tour des alternatives/initiatives du Tarn** ». Dans le but donc de créer des occasions de rencontres/échanges entre individus porteurs de projets et aussi avec un public nouveau, curieux de ce genre d'initiatives !

C'est pourquoi je voudrais vous proposer différentes choses, en fonction de différents cas de figures :

- vous avez un lieu (ou accès à un lieu) pouvant accueillir du public (même un petit nombre!) : nous vous proposons d'organiser l'événement de votre choix chez vous, à votre sauce, afin de faire partager votre projet/démarche, offrir une occasion de vous découvrir ! Cet événement pourrait avoir lieu dans une période plus ou moins longue autour du 26 septembre (peut-être entre septembre et décembre, ou même plus tard encore... en fonction de vos disponibilités !). Nous pourrions ensuite faire une communication commune des différents événements ! Et en fonction du temps, des envies et des besoins de chacun, se donner des coups de main les uns les autres (pour l'orga ou pour nos projets) !

- vous n'avez pas la possibilité d'accueillir du monde, et/ou vous êtes disponible le 26

septembre, et vous avez l'envie de partager quand même ! Nous vous proposons de venir participer à notre journée de rencontre ! Vous pourriez tenir une sorte de « stand » (avec une table!) pour présenter votre projet, vos activités... et aussi passer un moment agréable ensemble autour d'un verre et d'un bon repas!

- pas d'événement, et pas disponible le 26 septembre, vous pouvez quand même être « présents » avec nous ! Vous pourriez préparer quelque chose comme un panneau, une affiche, de la doc vous concernant, que nous mettrions en valeur à l'occasion de cette journée !

Bref, pleins de choses sont possibles, et je pense que vous ne manquez pas d'idées non plus !

Alors si l'idée vous intéresse, n'hésitez pas à répondre (marinaleda81@laposte.net), ou tout simplement à me transmettre votre sentiment là-dessus via le journal !

Dans un souci d'organisation, nous espérons des réponses dans les meilleurs délais ! Mais prenez le temps d'y réfléchir, d'en parler ensemble. Et j'espère à très bientôt !

Clémence S.,
pour le collectif Marinaleda 81

Confluences 81

Le dossier du numéro précédent a suscité une vague d'articles nouveaux. *Confluences 81* continue à vous donner la parole ! Et bien sûr le dossier n'est ni complet ni clos !

La Rédaction

UN MAGASIN POUR RIEN

(« ein Umsonstladen » comme on dit en allemand)
UNE INITIATIVE A CONTRE-COURANT

Voici une nouvelle expérimentation lancée par la Maison de la Citoyenneté Mondiale de Mulhouse.

UTOPIE, diront certains ! UTOPIE REALISTE, répondront d'autres. Cette réalisation illustre, en fait, concrètement cette belle proposition formulée par l'anthropologue Mark Anspach : « On ne donne pas pour recevoir mais pour faire vivre une relation ».

En effet, dans un monde où les uns gèrent le superflu, alors que d'autres vivent dans la pauvreté et l'exclusion, un petit groupe d'hommes et de femmes ont décidé de réagir.

Leur ambition était très simple, elle découlait du bon sens : ils voulaient démontrer que nous vivons dans une société où règne l'abondance et où la rareté est une invention d'un système qui provoque le désir des « clients » pour les inciter à une consommation à outrance.

Ce pari, qui était dans le domaine du possible à condition d'y croire, de faire, au lieu d'en parler, a été pleinement réalisé par celles et ceux qui se sentaient initialement motivés, intéressés, interpellés, par cette démarche. S'y sont associés et ont été, à leur tour partie prenante, qu'ils soient riches ou pauvres : noirs, basanés ou blancs.

En fait, il s'agit tout simplement d'apporter des objets divers, utiles, en bon état, dont ils n'ont plus l'usage et qui peuvent servir à d'autres. Ces objets sont réceptionnés, inventoriés, stockés, mis sur le marché de la solidarité, c'est-à-dire

distribués gratuitement à celles et ceux qui passent dans le Magasin pour Rien.

Les visiteurs peuvent emmener jusqu'à trois objets, sans rien apporter en contrepartie, sans rien payer. Ils n'auront pas besoin de se justifier, de prouver qu'ils sont sous le seuil de pauvreté : ce seront des pauvres, des moins pauvres, des plus riches... Il n'y a pas de tricheurs. On ne dira plus (en parlant des précaires) : « ils bouffent à tous les râteliers », car les râteliers seront ouverts à tout le monde. Cela nous donne l'occasion de constater que sur cette terre, on peut, si on veut : vivre ensemble, apprendre à nous enrichir de nos diversités.

Ceci étant précisé, rien ne doit empêcher celles et ceux qui en ont les moyens, de mettre une pièce, un billet dans une « cagnotte solidaire », pour faire face aux frais de location du local et aux menus frais de fonctionnement. Cela n'est pas une obligation, mais une possibilité qui reste ouverte.

A la lecture de ce qui précède, certains vont s'écrier « c'est hallucinant, irréaliste, illogique ! La gratuité n'existe pas ! »

Et... les plus réalistes rajouteront : « chaque objet a une juste valeur ».

Paroles de toute sagesse, qui nous ont amenés à accepter que les 358 personnes les plus riches du monde possèdent autant que les 2,3 milliards les plus pauvres.

Roger WINTERHALTER

LE DESSIN



L'ETAT N'EST PLUS RIEN, SOYONS TOUT

(Raoul Vaneigem) Ed. Rue des Cascades.

Extrait page 31 : « Nous avons tout à gagner de nous attaquer au système et non aux hommes qui en sont à la fois les responsables et les esclaves. Céder à la peste émotionnelle, à la vengeance, au défoulement, c'est participer au chaos et à la violence aveugle dont l'Etat et ses instances répressives ont besoin pour continuer d'exister. Je ne sous-estime pas le soulagement rageur auquel cède une foule qui incendie une banque ou pille un supermarché. Mais nous savons que la transgression est un hommage à l'interdit, elle offre un exutoire à l'oppression, elle ne la détruit pas, elle la restaure. L'oppression a besoin de révoltes aveugles.

En revanche, je ne vois pas de moyen plus efficace pour œuvrer à la destruction du système marchand que de propager la notion et les pratiques de la gratuité. »

Le livre est très intéressant ! Je vous engage vivement à le lire (surtout qu'il est court et facile).

A.R.

LA GRATUITÉ (2)

LE VOYAGE ÉTONNANT D'UN BILLET DE 50 €

Nous sommes dans le bar-hôtel du café du commerce, lieu de rencontre privilégié des habitants d'un village niché au sein de la montagne.

Une charmante vieille dame demande au directeur de lui réserver une chambre, et précise qu'elle n'est pas certaine de passer la nuit dans son hôtel. Par pure précaution et afin de donner satisfaction à sa future cliente et aussi parce qu'on était en période creuse touristique le responsable accepte la réservation sous réserve d'un petit dépôt de garanti ; un billet de 50 euros. La vieille dame en tremblotant lui tend le billet demandé ; il avait été légèrement taché de sang.

Alors qu'il s'apprête à ranger dans son tiroir caisse le dit billet, un pilier de comptoir lui rappelle sa dette de 50 € lors de leur dernière partie de carte. Afin d'éviter tout scandale vu l'état aviné de son locuteur il lui donne le billet. Le poivrot se rappelle soudain qu'il ne doit pas oublier de ramener du pain, entre chez le boulanger et celui-ci ne manque pas de lui signaler son ardoise dont il s'acquitte immédiatement et le billet change de main.

Dans la boulangerie en file d'attente se trouve le dentiste qui lui demande

de régler la consultation ne l'ayant pas fait lors de la dernière visite.

Comme le temps était au beau et que l'estaminet était proche, l'arracheur de dents va tenter d'étancher une soif. Le barman se dit en le voyant entrer peut être va-t-il enfin me régler sa note, ce qu'il fit évidemment.

Le billet allait-il, enfin rejoindre le tiroir caisse, où il n'était même pas entré d'ailleurs, eh bien non car la vieille dame arrive et dit qu'elle n'a plus besoin de la chambre et donc elle récupère son billet, le regarde, le reconnaît et le déchire, et devant la stupéfaction de l'assemblée elle dit d'une voix chevrotante : « De toute façon c'était un faux billet. »

Ce conte tiré d'un livre (*On marche sur la dette* Éditions de La Martinière écrit par Christophe Alévêque et Vincent Glenn) nous démontre que « La monnaie est une convention sociale reposant sur la confiance... La croyance dans ce billet est tellement forte que ce n'est plus du papier mais un billet de 50 euros. » Dans ce livre que je conseille de lire, on nous rappelle que la monnaie est définie par Aristote par trois fonctions : *unité de*

compte, réserve de valeur et intermédiaire des échanges.

-*Unité de compte* : transformation d'un bien ou d'un service en valeur (tel bien coûte tant)

-*Réserve de valeur* : (possibilité de différer un achat)

-*Intermédiaire des échanges* : (on n'est plus obligé comme dans le troc de s'encombrer d'un objet dont on n'a pas besoin)

Mais s'il y a gratuité nous n'avons plus besoin de monnaie...

Jean-Benoît H.



DES JOURNAUX GRATUITS

L'organe de presse que vous tenez entre les mains a un coût. Peut-être y êtes-vous abonné-e-s, peut-être l'avez-vous échangé contre quelques pièces de monnaie ou alors vous l'a-t-on donné. Quoi qu'il en soit, il a fallu le produire et payer l'imprimerie. Son coût est ensuite assumé par les abonnements, les dons de nos proches et ceux de l'équipe de rédaction. Il n'est donc pas « gratuit ». Contrairement à certains journaux qui sont accessibles de façon gratuite aux lectrices et lecteurs. Notamment ceux que l'on nomme « Presse Gratuite d'Information ».

Des journaux comme *Métro* (propriété du groupe TF1), *Direct Matin* (propriété de Bolloré) ou *20 Minutes* (co-propriété de Ouest France) sont accessibles gratuitement. Leurs coûts sont assurés essentiellement par les publicités ! Un certain lectorat est bien content de trouver de l'information gratuite. Même si pour cela il tient entre les mains une sorte de tract publicitaire pour la société productiviste outrancière dans laquelle, rien n'est gratuit, loin de là ! J'ai l'impression que cette gratuité dissimule assez mal une tentative de propagande pour le style de vie consumériste qui est attendu pour faire tourner les tiroirs caisses de la société capitaliste.



L'électorat de ces journaux gratuits a-t-il conscience de ce jeu de dupe dans lequel on tente de l'entraîner ? A-t-il conscience que cette apparence de gratuité sert à lui vendre du rêve ? Et de la frustration ? Indiciblement, ne tente-t-on pas de lui vendre des objets, des voyages, des « services », un mode de vie pour lequel il va devoir aller travailler sans trop se poser de questions, puisque les réponses sont « imposées » dans chacune des pages de ces quotidiens ?

Gratuitement, on cherche à nous faire acheter !

Patrice K

LA GRATUITÉ (2)

UN CONTE : LE FAISEUR D'OR

El-Mansour, le plâtrier, habitait dans une ville au milieu du désert. Les deux voisins d'El-Mansour découvrent qu'il fabrique de l'or. El-Mansour refuse de leur donner ainsi qu'au Calife ses secrets de fabrication car il sait que l'or rend les hommes fous. Le Calife fait emprisonner le plâtrier qui décide alors de révéler à toute la ville comment faire l'or. S'échappant de prison, El-Mansour fuit la ville et rejoint une caravane qui passait par là.

Tout le monde croyait s'être enrichi, ne pensait plus qu'à faire de l'or et tout vint à manquer.

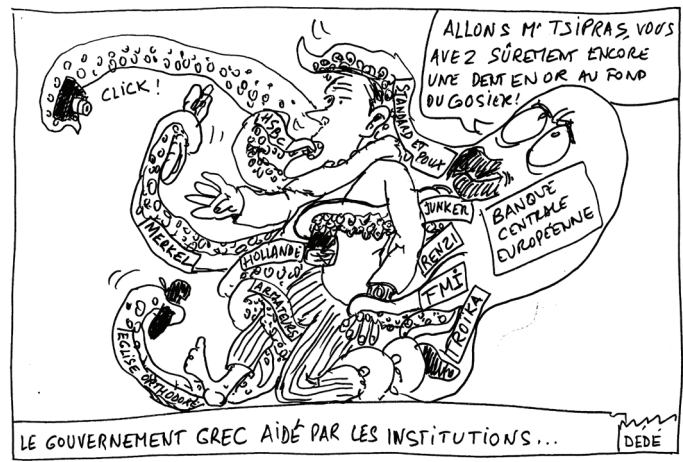
Quand l'année suivante El-Mansour revint dans la ville, il vit que tous les hommes étaient morts de faim et la ville s'ensevelissait dans le sable.

Ce conte traditionnel démontre, si nous n'étions pas déjà convaincus, que seuls les échanges réels et donc de biens ou de services sont valables.

La monnaie est une valeur corruptrice à mon avis.

J-B H

À PROPOS DE GRATUITÉ : ET SI ON ANNULAIT LA DETTE GRECQUE ?



EN ATTENDANT LA GRATUITÉ...

Une société très utopique où la règle serait la production, puis l'échange ou le don des biens et services utiles et indispensables à tous sans l'intervention d'une monnaie, a été très bien décrite dans les textes « La gratuité, un fantasme ? » et « Gratuité ou prise au tas ? » du dossier central du n° 114 de *Confluences 81*.

Mais au-delà de cette idée réconfortante, ne peut-on construire maintenant un système social et fiscal qui permette de garantir à chaque individu de vivre, s'éduquer, se cultiver, se soigner, finir sa vie dignement, dans les meilleures conditions, quelle que soit son origine sociale ? Imaginer une nouvelle répartition des charges sociétales qui ne serait ni un don charitable, ni une façon d'assurer la supériorité d'un groupe d'après son genre, sa catégorie, ses origines ? Bâtir un système qui élimine toute spéculation, toute marchandisation du vivant, de la nature, et favorise l'échange ?

Un projet de société qui permettrait, s'il avait une chance d'aboutir, d'assurer la transition avec cette société idéale que nous souhaitons, où les valeurs fondamentales d'équité, de liberté et de solidarité seraient la règle ! Un projet qui aiderait les individus à se débarrasser de tous leurs réflexes consuméristes qui sont un frein à tout changement.

Mais une société sans profits, sans argent, sans chef-e-s, où les personnes seraient respectueuses de tout et des autres... j'en rêve ! Plus de raisons d'être envieux, autoritaire, violent, le paradis !

Alors soyons optimistes. Croyons en un cataclysme naturel qui débarrasserait la terre de toutes les créations et de toutes les créatures humaines nuisibles ! Mais là, ce n'est plus de la politique ?

Y. Rossignol

QUELLE GRATUITÉ DANS UN MONDE MARCHAND ?

Le don fait partie de l'économie de marché.
« Gratuit : 10 % de produit en plus ! » dit la pub. Dans une société marchande, la gratuité a pour finalité de développer la demande en biens de consommation. C'est un modèle économique associé à un service privé : séduire => fidéliser => vendre. Cela existe depuis longtemps dans la vente par correspondance et s'est développé par l'Internet ? Grâce à la publicité, grâce aux produits et services dérivés, les entreprises gagnent de l'argent sans faire payer les utilisateurs.



Danger aussi dans le domaine de la culture, on trouve tout sur les sites Internet et les opérateurs privés s'emparent du patrimoine culturel pour l'exploiter.

En conclusion, qu'elle soit culturelle ou marchande, la gratuité est actuellement une modalité de la tarification. Elle induit un coût... et ce coût, il y a bien forcément quelqu'un qui le paie !

Y.R.

Confluences 81

LE JUSTE PRIX EST-IL POSSIBLE ?

La démocratie suppose la liberté, l'égalité et la fraternité. Dans ce contexte comment définir l'échange de biens ? Dans les premières formes de société primitive (stade de l'organisation tribale), le troc était de rigueur. Puis vint des sociétés plus organisées et donc les échanges furent suivis de façon comptable. Ces transactions s'accroissent indéniablement. Donc la notion de prix apparaît incontournable. Mais cette notion devient de plus en plus complexe et évolutive. Le juste prix peut correspondre :

-au prix potentiel estimé à partir d'éléments considérés objectifs (coût, utilité, rareté, etc.) ;

-au prix de marché selon Montesquieu et, plus généralement, les auteurs libéraux : «C'est la concurrence qui met un prix juste aux marchandises» ;

-à un substitut du prix de marché, quand il n'existe pas de marché organisé donnant une référence fiable sur le prix d'équilibre entre offre et demande ;

-au prix souhaitable en fonction d'appréciations considérées comme éthiques ;

-à un mot vide de sens.

La relation entre le juste prix et le prix de marché, il y a deux approches :

-l'hypothèse d'efficience du marché qui considère que les deux concordent ;

-la finance comportementale qui note des écarts pouvant être importants et durables entre les deux.

Le "juste prix" ainsi défini est resté le seul taux auquel les transactions étaient considérées comme légitimes, depuis

les premières colonies commerciales assyriennes, les Lois d'Eshnunna, le code d'Hammourabi, jusqu'à la Mishnah et au Talmud Babylonien et même jusqu'à l'époque de Thomas d'Aquin. Or, l'évolution opérée dans ces empires apparaît comme fondamentale pour l'avenir de l'humanité : Ces empires se dotent d'États qui créent les notions de justice, de droit et de liberté individuelle qui vont jouer un rôle essentiel dans l'histoire de l'économie humaine. La notion de république (la res publica, la «chose commune»), est très éloigné de la république des néolibéralistes. Comme on prétend qu'en mettant les biens et services en concurrence, ils vont s'échanger à leur juste prix, on affirme qu'en faisant de même avec les hommes, chacun s'insérera à sa juste place. «Tout travail mérite salaire.» Sous les aspects d'un outil de reconnaissance, impossible d'exister quand s'estimer quand tout se mesure en dollars ou en euros. On raisonne ainsi selon une analogie entre les hommes et les marchandises : nos talents, qualités, compétences, s'apprécieraient à leur juste "valeur" à condition d'être livrés à la main invisible du marché (Adam Smith). Mais plusieurs problèmes : qui fixe les prix aussi bien du travail des biens et des services ? Pour la rémunération on parle de travailleurs pauvres dans les pays européens, donc des personnes participant à la richesse des nations se retrouvent de fait exclues de la consommation. Ceux qui ne travaillent pas quel qu'en soit la raison doivent ils mourir de faim ? De l'autre côté un bien rare doit-il appartenir au plus fortuné ? La nourriture saine doit-elle appartenir qu'aux élites financières ? La production d'un bien doit elle se faire sur le critère exclusif de la rentabilité ?

Cette notion de valeur a fluctué pendant des siècles sous des influences soit politiques soit spéculatives soit tout autres qui n'ont rien à voir avec une construction sociale équilibrée. Si on supprime les prix, les échanges seront-ils gratuits ?

Jean-Benoît H.

DONS, ÉCHANGES, PARTAGES...

Quelle ne fut pas ma surprise quand au hasard de mes recherches sur internet j'ai découvert qu'il existe une multitude de « groupes » où l'on propose dons, vente à petit prix ou échanges contre nourriture vêtements ou objets.

Depuis ma découverte, il m'arrive très souvent de visiter ces messages et je dois avouer que je suis stupéfaite de la rapidité avec laquelle les annonces trouvent preneur. Il y a énormément d'offres et de demandes, et généralement les réponses sont immédiates, trop souvent aussi les mêmes mots : « désolé, c'est réservé ».

Quelquefois les responsables sont obligés d'intervenir : il y des débordements, manque de courtoisie, impolitesse mais c'est réglé assez rapidement.

Il y a deux annonces qui m'ont particulièrement touchée : la première venait d'une jeune maman qui échangeait des vêtements d'enfants contre de la nourriture pour bébé, et la deuxième d'une jeune femme qui proposait à plusieurs mamans de venir chez elle l'après midi avec leurs enfants, pour se baigner dans sa piscine à la condition que chacun apporte son goûter.

Je ne suis pas trop pour ces réseaux sociaux, mais je dois admettre que ce service est assez exceptionnel et démontre que la solidarité fonctionne toujours aussi bien.

Domage que l'on doive être inscrit sur facebook pour pouvoir visiter ces sites.

Alors ceux qui le peuvent n'hésitez pas !

Vous pouvez écrire à **Confluences 81** pour avoir davantage de renseignements.

F.M.

AH ! LES VEDETTES !

Malgré une température avoisinant les 30° à l'ombre ce 4 juin 2015, je m'étais décidée à apporter le soutien d'Alternatives et Autogestion 81 aux salariés de Weir Mineral (Castres) en lutte depuis 7 mois pour sauvegarder leurs emplois dans une entreprise qui fait des bénéfiques, mais préfère les verser aux actionnaires ...

L'accueil fut chaleureux : deux grands feux de palettes firent instantanément monter la température de plusieurs degrés ! Chaleureux également les mots

doux envoyés à haute voix par les salariés en colère dans la salle de réunion de la direction !

Puis les médias arrivèrent : La Dépêche du Midi, Le Tarn Libre, Le Journal d'Ici, France 3 Albi... Photos, interviews des salariés en lutte : normal ! Les pompiers mandés d'urgence par la direction déversent quelques litres d'eau sur le feu de joie.

Enfin survint Linda Gourjade, députée PS de Castres. Vous visualisez la scène ? Parfait ! Alors vous ne serez

pas étonnés du déplacement immédiat des micros, caméras, stylos et bloc-notes du côté de la nouvelle venue !

Et personne ne saura que nous soutenons les Salariés de Weir Mineral depuis le début ! Pas grave, nous leur souhaitons de gagner leur combat !

Candida ROUET



COMMUNIQUÉ D'A&A

Suite à la grève de la faim de David GROSCLAUDE, pour la défense de l'occitan et des langues régionales, Alternatives et Autogestion salue la victoire obtenue par le mouvement occitaniste. Après une semaine de grève de la faim de D. GROSCLAUDE, Conseiller Régional d'Aquitaine, la décision de création d'un Office Public de la Langue Occitane avec la participation de l'État, peut permettre de nouvelles avancées pour la défense et la promotion des langues régionales. Par ailleurs, François Hollande remet dans le débat la question des langues régionales et de la ratification de la Charte européenne visant à leur sauvegarde. Sans trop d'illusions sur les engagements du Président de la République, dans ce domaine comme dans d'autres, Alternative et Autogestion, favorable à la ratification de la Charte européenne, défend les positions suivantes: voir <http://alternatifs81.fr/?p=15247>.

mail: contact@alternatives-et-autogestion.org

internet : <http://alternatives-et-autogestion.org>



LE COLLECTIF MARINALEDA 81 ORGANISE

Le 26 septembre 2015, au Foyer léo Lagrange de Graulhet la quatrième journée «Marinaleda dans le Tarn». Le titre est à lui seul un programme : «**Se passer de patron ? chiche !**». Comme toujours, l'autogestion reste au centre des débats et réflexions de la journée. Parmi les premiers invités : Charles Piaget (la lutte de LIP dans les années 70), et les représentants des luttes plus récentes comme celles des Pilpa et des Fralib. On évoquera aussi le combat des Grecs contre la troika (film de Yannis Youlountas). Des camarades Argentins viendront parler des usines sans patrons (les FASINPAT) et sans doute, d'autres surprises.

Stands d'information, débats... Restauration sur place possible.

Un programme plus détaillé sera présenté dans le prochain numéro.

La Rédaction

UN NOUVEAU CONFRÈRE : NRVV EST NÉ !

Suite à la dissolution des Alternatifs, **Rouge et Vert** a arrêté sa parution. **NRVV** (Noir, Rouge, Vert, Violet) prend la suite. «Un journal ouvert sur des projets étonnants, des expériences enthousiasmantes, des échecs cuisants, des interrogations, des colères, des lutte». S'abonner ? 20€ ou 30€ (parce que je le peux) ou 40€ (en soutien)

Chèques (à l'ordre de A&A) à envoyer à Abonnement NRVV – Françoise CHERBOURG - Lagrasse 81440 LAUTREC .

La Rédaction

AGENDA

6 juillet 2015

Comité de rédaction de **Confluences 81** à Castres (20h15). Salle 204 de la M.A.S.

25 juillet

Après-midi de formation «antifa»

août

Réunion du **Collectif Marinaleda** (20h) Date et lieu à arrêter.

Blog : <http://alternatives-et-autogestion.org/> & contact : 81@alternatives-et-autogestion.org

GERMAINE TILLION (1907-2008)...



La longue vie de Germaine TILLION épouse tout le XX^e siècle ; elle en a été un témoin très actif jusqu'à la fin de sa vie en 2008.

Elle voit le jour à Allègre en Haute-Loire dans un milieu de bourgeoisie catholique «éclairée». Son père magistrat s'intéresse à tout, y compris à la chasse ; Germaine débute ses études à Clermont-Ferrand à l'institution Jeanne d'ARC. *«Je ne mettais pas en doute l'existence de deux monstres sans visage l'allemand et la mort»* dit-elle pendant la première guerre mondiale. Phrase prémonitoire... A partir de 1922 la famille vit à Saint-Maur et contribue à la rédaction des Guides-Bleus chez Hachette, une référence aujourd'hui encore. Après le bac en 1925 Germaine se lance dans des études variées : archéologie, histoire, religions, et surtout ethnologie. Elle suit alors les cours de M. MAUSS fondateur de l'Institut d'Ethnologie et professeur au Collège de France ; elle est donc amenée à voyager tout d'abord en Prusse orientale de décembre 32 à février 33, période des débuts du nazisme au pouvoir ; ensuite en 1935 avec une bourse de *«l'International Society of African Languages and Culture»* elle part en mission jusqu'en 36 dans les Aurès en pays berbère après avoir appris la langue ; elle approfondit ses rapports avec les autochtones d'autant qu'elle adopte leur mode de vie en rejetant tout ce qui est européen et qu'elle recueille toutes les vieilles légendes ; peu sensible au début aux phénomènes de racisme elle réinterprète en côtoyant des intellectuels algériens de petits faits qui lui paraissent anodins. Après un retour en métropole elle obtient en 39 une nouvelle bourse du «jeune» CNRS pour un nouveau séjour dans les Aurès. Pendant cet «intermède» européen elle fait un court séjour en Bavière ; d'autre part, au «Musée de l'Homme», elle se lie avec l'ethnologue Jacques SOUSTELLE. Dès cette époque elle pressent ce que sera l'évolution de l'Algérie. Rentrée en métropole en pleine débâcle fin mai 40, dès le 17 juin jour de la demande d'armistice par PETAINE elle entre en Résistance. Elle se met en contact avec le Musée de l'Homme (1) dans le but d'aider les prisonniers de guerre, notamment les Africains ; il va de soi que «l'Union nationale des Combattants coloniaux» cache d'autres activités. À la fin de 1940 elle donne ses papiers à une famille juive qui échappe ainsi à la déportation. Mais en 41 et 42 le réseau est démantelé et ses chefs sont exécutés pour espionnage ; elle se met alors en relation avec «Combat Zone Nord». Mais l'infiltration du réseau entraîne son arrestation le 13/08/42. Incarcérée à la Santé puis à Fresnes où elle apprend l'arrestation de sa mère, elle est déportée sans autre forme de procès à Ravensbrück dans la catégorie «N N» (nuit et brouillard) l'une des pires catégories de déportés. Mais elle manie au plus haut point l'humour et l'ironie tout en prenant le maximum de notes pour instruire les générations futures ; et elle communique avec les divers baraquements du camp malgré les interdictions pour apprendre aux nouvelles arrivantes comment survivre. C'est



ainsi qu'elle rencontre à nouveau Geneviève DE GAULLE ANTONIOZ ; elles resteront liées leur vie durant !

Rentrée en France au lendemain de la guerre Germaine TILLION dans un premier temps participe «au devoir de mémoire» tout en réintégrant le CNRS. Mais elle n'avait pas un caractère à se complaire dans l'évocation et le jugement du passé ; le 31 octobre 1954 se déroule à Alger «La Toussaint Sanglante». C'est les débuts des «événements» d'Algérie ; dès fin novembre 54 le ministre de l'intérieur du gouvernement MENDES-FRANCE François MITTERRAND l'envoie en mission d'observation dans le département de Constantine dans les Aurès qu'elle connaît bien. Et sur place c'est la mauvaise surprise : la population a augmenté considérablement mais les ressources agricoles n'ont pas changé depuis la fin des années trente ; *«vous nous avez laissés au milieu du gué»* lui disent les Berbères. Entrée au cabinet du gouverneur général J.SOUSTELLE en février 55 elle élabore le projet des centres sociaux pour l'intégration des paysans à la vie citadine. Mais

SOUSTELLE est remplacé par LACOSTE encore plus conservateur ; les centres sociaux tombent plus ou moins en désuétude, plusieurs fois inquiétés pour collaboration avec le FLN ! Rentrée à Paris elle entre en rapport (?) avec Albert CAMUS et consomme la rupture avec J. SOUSTELLE. En juin 57 elle est à Alger pour le CICRC (2) avec le socialiste David ROUSSET ; sur place la torture est générale. Germaine TILLION en profite pour rencontrer Yacef SAADI et Ali la POINTE dans l'espoir d'obtenir l'arrêt des attentats aveugles ; en échange les Français suspendraient les exécutions capitales ; lors d'un aller retour à Paris elle rencontre le socialiste André BOULLOCHE qui l'incite à maintenir le contact - ce qui est fait dès le 9 août. Après l'arrestation en septembre de Yacef SAADI qui a respecté la parole donnée, Germaine TILLION prend sa défense - il sera gracié par DE GAULLE en 59. Elle sera en butte aux inimitiés des militaires et d'une partie de la gauche (?!). Et en 60 elle entre dans le groupe Vérité-Liberté issu du comité Maurice AUDIN. En plus de ses activités «algériennes» dès 59 elle fait partie du cabinet d'André BOULLOCHE ministre de l'éducation du premier gouvernement DEBRE ; elle prend en charge la promotion de l'instruction dans les prisons ; elle s'engage aussi dans la cause de l'émancipation des femmes dans le bassin méditerranéen. Même au moment de la retraite elle poursuit ses activités : en 1996 elle rejoint le Comité de défense des sans-papiers ; à partir de l'an 2000 elle rédige enfin sa «thèse» sur les Aurès grâce à ses souvenirs, la plupart des documents ayant disparu pendant la guerre. Elle a bien mérité en 96 la dignité de grand-croix de la légion d'honneur remise par Geneviève DE GAULLE ANTONIOZ. Et sa «panthéonisation» a couronné post mortem une vie exemplaire.

JP SHIEP

- 1) G. DE GAULLE-ANTONIOZ et P. BROSSOLETTE font partie du même groupe.
- 2) commission internationale contre le régime concentrationnaire.

MERCI !

Il ne vous a pas échappé que deux hommes et deux femmes sont entrés au Panthéon.

Je voulais juste remercier le bon choix de Jean-Pierre Shiep qui, au fil des numéros dans la rubrique Éducation Culture, nous dévoile le parcours d'une personnalité notoire. Grâce à lui, les lecteurs de *Confluences 81* ont une connaissance pertinente sur l'itinéraire de Jean Zay, Pierre Brossolette... et dans ce numéro Germaine Tillon.

Vous voyez donc qu'il ... est essentiel de s'abonner et surtout de lire *Confluences 81* !

Françoise M.

CHANTONS SOUS LES TOITS !

L'été, belle saison de tous les possibles, belle saison de tous les festivals, la musique reprend ses aises dans tous les coins de France ! Profitez bien...

Et pour adoucir le retour, deux dates à retenir :

Dimanche 6 septembre à 17 h, pour un moment, mais pour un moment seulement, **Victoria Lud** nous ouvrira les portes de sa petite fabrique de diamants noirs... Et que c'est beau !

Mais à propos, vous, gens de Castres, vous l'avez peut-être croisée à l'école Louis David, ou aux Cèdres, ou à la Borde Basse ou aux Zéclés... C'était avant, elle s'appela alors Caroline Vignaux... Un clic sur les pièces jointes et vous la reconnaîtrez.

Dimanche 25 octobre toujours à 17 h, vous découvrirez **Zulie** : un goûteux cocktail provençal ail/basilic.

Mr Jardin l'accompagnera. Lui est né du croisement d'un chou et d'une rose. Le mélange est explosif... que du plaisir !

Bel été à tous et à très bientôt au 11 rue François Maffre à Castres. Gros bisous et VIVE «Chantons sous les Toits !»

Gisèle Vigouroux



à lire...

Publication de l'ADEO (13 €)

21 bis Chemin de Matens
8 1 6 0 0
GAILLAC



Ed de la Martinière. Pour mieux comprendre les rouages de la dette en s'amusant.

CITATIONS

Ne jugez pas chaque jour à la récolte que vous faites mais aux graines que vous semez.

(R.L. Stevenson)

L'Homme a peu de chances de cesser d'être un tortionnaire pour l'Homme tant qu'il continuera à apprendre sur la bête son métier de bourreau.

(M. Yourcenar)

Il meurt lentement celui qui ne prend pas de risques pour réaliser ses rêves.

(P. Neruda)

Celui qui ne bouge pas ne sent pas ses chaînes.

(R. Luxembourg)

PROGRAMME DE LA VIDALBADE

samedi 18 juillet à 19h30 trio de chants féministes avec Sylviane Blanquart et théâtre «Les Rustres» de Goldoni

samedi 1 août à 19h30 danse acrobatique par Sara Martinet et théâtre burlesque «Romantica»

samedi 15 août à 17h30 cirque «T'emmêle pas»

samedi 29 août à 19h30 théâtre «En attendant Godot» de Samuel Beckett»

Adhésion/abonnements : www.vidalbade.com 05 63 75 72 78 / 05 63 70 26 49

BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES... BRÈVES...

DOSSIERS : PROPOSITIONS DE SUJETS

Qui pourrait faire un article ou trouver des documents sur les sujets suivants ? :

La 6^{ème} république

Le « politique » : jacobinisme, régionalisme, fédéralisme, les votes, etc...

Les territoires

Le service civique

La police – l'état policier

Les animaux : élevage, protection...

Et... l'école !

Je rappelle que j'avais posé des questions « locales » dans le numéro de mai (les revoir en page 15).

ABONNEMENTS À ALTERMONDES

35 €/an pour 6 numéros. Pour tout renseignement : Aline Raby.

SÉCURITÉ

A Rio, en moyenne 2 personnes sont tuées chaque jour par les forces de l'ordre.

BONUS

260 banquiers des banques françaises ont reçu plus d'1 million d'€ de bonus

LES FILLES ET L'ÉCOLE

62 millions de filles sont privées d'école dans le monde.

VIOLS

France : 260 000 victimes de viol ou de tentatives de viol par an.

HOMOPHOBIE

Elle a progressé de 40% par rapport à 2011.

ENCORE DES CHIFFRES ?

Non, je ne citerai pas le nombre de noyés en Méditerranée !

DOSSIER CENTRAL...

... de *Confluences 81* : pourquoi pas des sujets comme l'homophobie et le machisme (en France et dans le monde) ?

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION : LES GRANDS TEXTES DE VOLTAIRE À CAMUS

Hors-série du « Monde », 30 auteurs, 40 dessins, 164 p., 7,90€, disponible en kiosques et sur le monde.fr.

Aline

QUEL «SANG IMPUR» ?

Dans les diverses manifestations que nous avons connues courant janvier, les citoyens ont dit et redit leur attachement aux valeurs de la démocratie: solidarité, tolérance et liberté d'expression... et c'est bien ainsi. Mais que défendaient là dans la «Grand-Messe» élyséenne les représentants d'États, qui bafouent chez eux ces mêmes libertés ?

Et que dire de l'attitude irresponsable des députés français au garde-à-vous sur les marches du Palais Bourbon vociférant des appels à la haine et au sang : «Aux armes citoyens !...Qu'un sang impur abreuve nos sillons !», ce qui est en totale contradiction avec les discours officiels sur le respect de l'autre et surtout avec ce que défendaient les caricaturistes assassinés.

Les « hommes » politiques et les médias qui propagent «à la une» encore aujourd'hui ces paroles sanguinaires en connaissent-ils l'origine et le sens ?

L'étendard sanglant

Rappelons que l'apprentissage de la Marseillaise est obligatoire dans les écoles primaires depuis la loi du 23 avril 2005, introduite par un amendement du député UMP Jérôme Rivière, connu pour ses sympathies à l'égard de l'extrême droite. On inculpe ainsi à des enfants un chant à «L'étendard sanglant» appelant à la guerre, alors que l'Europe doit se construire sur des

valeurs de paix et de solidarité.

«Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin», titre initial de la Marseillaise, fut écrit par le capitaine Rouget de Lisle le 25 avril 1792 pour encourager les troupes françaises qui partaient en guerre contre l'Autriche et la Prusse. La Marseillaise est devenue l'hymne national par une loi votée le 14 février 1879 période à laquelle la France se lance avec Jules Ferry dans les conquêtes coloniales en Afrique et en Asie au nom de « la supériorité de la race blanche » et afin de « répandre les lumières du progrès et de la liberté contre l'ignorance et la barbarie. » En 1792 comme en 1879 c'est par les armes et le sang que la France a prétendu répandre ses idéaux d'humanité. Ce regain de nationalisme bête et méchant d'aujourd'hui nous renvoie plus d'un siècle en arrière. Une époque où l'école, l'armée et le catéchisme préparaient nos grands-parents à accepter une guerre européenne, qui fut le point d'orgue de trente ans de rivalités coloniales et de développement d'un nationalisme revanchard, et qui fut le départ d'un cataclysme universel séculaire avec plus de cent millions de victimes.

Une expression atroce

Jean Jaurès écrivait le 30 août 1903 : «Que signifie, je vous prie, le fameux refrain du «sang impur» ? «Qu'un sang impur abreuve nos sillons !»,

l'expression est atroce. C'est l'écho d'une parole bien étourdiment cruelle de Barnave. On sait qu'à propos de quelques aristocrates massacrés par le peuple, il s'écria : «Après tout, le sang qui coule est-il donc si pur ? » Propos abominable, car dès que les partis commencent à dire que le sang est impur qui coule dans les veines de leurs adversaires, ils se mettent à le répandre à flots et les révolutions deviennent des boucheries ».

Le temps de la République coloniale est révolu. Alors méfions-nous de ce nationalisme exacerbé qui se profile à l'horizon dangereusement et dispense d'une saine réflexion sur les inégalités sociales, culturelles, économiques et sur les discriminations en tous genres à l'intérieur comme à l'extérieur de la République dite « une et indivisible »..., mais qui gagnerait en démocratie en étant « une et diverse » !

Plutôt l'hymne à la joie !

Et sans tomber dans l'angélisme, suggérons à nos députés d'apprendre et de chanter enfin l'hymne de l'Europe qui est un message de joie, de paix et de solidarité voulu par Beethoven dans son ode à la joie : « Dites-nous que tout chemine vers la paix et vers l'amour... » !

Jordi Labouysse

Article paru dans

Occitania n°197 (avril 2015)

EST-CE BIEN RAISONNABLE ?

Est-ce bien raisonnable que dans la tribune libre du dernier numéro de *Castres magazine* le premier magistrat de notre ville revienne sur le vandalisme du cimetière St Roch laissant à penser dans ces propos qu'il aurait tant aimé que ce fût une autre raison qui poussa l'auteur de ces exactions, alors que c'était l'acte individuel d'un déséquilibré et non d'une communauté pratiquant une autre confession.

Est-ce bien raisonnable de dénoncer l'auteur d'une agression sur un policier en précisant bien entendu son origine alors qu'il ajoute « selon toute vraisemblance ». Soit M le Maire est sûr de ce qu'il avance et il peut alors dire l'origine s'il le souhaite bien que ..., soit il n'en est pas certain alors il n'a pas à préciser : sinon quel est le but ?

Est-ce bien raisonnable d'apparaître en photo sur la Dépêche et d'apporter son soutien aux commerçants, artisans, chefs d'entreprise et riverains de Mélou-Chartreuse qui dénoncent la présence illégale d'une minorité de Gens du voyage sur leurs terrains (cette minorité qui, rappelons-le, est interdite d'entrée sur l'Aire de la Vivarié depuis quelques années par M. Bugis lui-même), ce combat nous l'entendons, mais la place du maire, qui est aussi le président du SIVU, n'est pas d'être sur la photo et de souffler sur les braises, mais plutôt d'organiser une table ronde pour essayer d'apaiser les tensions et tout faire pour trouver une solution et à ce problème là et à celui récurrent qui va bientôt se présenter aux autres membres de la communauté basée sur l'aire de la Vivarié puisque, lors des travaux annuels de nettoyage et/ou de réfection, ces derniers doivent quitter l'aire sans qu'aucune proposition de terrain pour les accueillir leur ait été faite. De ce fait ils s'installent sauvagement sur des terrains sans eau (en plein été) et sans électricité causant des situations conflictuelles avec leur voisinage et cette année pour une période plus longue, puisque des travaux importants (485 000 €) doivent avoir lieu sur l'Aire de la Vivarié.

(Suite page 15)

Confluences 81

FÊTE DE LA CONF' 81

La Fête de la Confédération Paysanne 81 aura lieu le 3 octobre 2015 chez Christine et Bruno CAVALIE à Puy Saint Jammes (CASTRES). Stands, débats organisés ou improvisés (mal bouffe, souveraineté alimentaire, installation des jeunes, foncier, ferme des Millevaches, Sivens)

Retenez cette date. **Confluences 81** en sera !



J.F.

Agriculture

ACTION DE SOUTIEN AU REFUS DU CONTRÔLE PAC

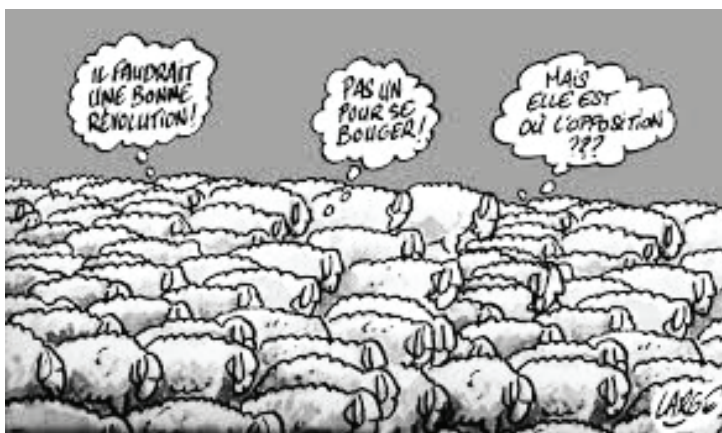
Pierre, Adeline et Claire font partie du collectif «Faut Pas Pucer». Un contrôleur est venu chez eux, quelque part du côté de LUGAN, le 20 mai 2015 pour constater cette «fraude» et leur coller une amende. On était là pour le recevoir. . .

C'est devant le contrôleur du ministère et plus de 80 personnes amies que Pierre a expliqué la démarche d'Al Truc. Ensuite, Michaela, du collectif «Faut pas pucer», s'est clairement exprimée pour dire qu'il n'y a pas que les agriculteurs qui sont concernés mais chaque citoyen.

Cela fait 35 ans qu'il y a un élevage de chèvres à Al Truc, suffisamment de temps pour démontrer sa viabilité et sa pérennité. Nos objectifs ont toujours été de fabriquer de bons fromages, d'élever des chèvres en bonne santé qui entretiennent et profitent des pâtures (bois, parcours et prairies) de façon pérenne pour préserver une campagne

que l'on souhaite vivante. Le retour sur la qualité de notre activité, nous l'apprécions directement lors des échanges avec ceux qui mangent nos fromages et les promeneurs qui parcourent nos terres.

Pragmatiquement, nous organisons notre quotidien pour qu'il soit viable, à la fois dans le fonctionne-



ment pratique (alimentation et soins aux animaux, traite, rotation des pâtures, etc.) et à l'aide de documents et outils de suivi du troupeau qui nous sont utiles (liste des chèvres en lac-

tation, carnet de mises bas, boucle d'identification...). Certains de ces outils recourent les obligations réglementaires : tant mieux. Sous couvert de traçabilité, d'autres nous sont imposés hors de toute utilité pratique (boucles électroniques, dates de pose, déclarations immédiates de mouvement...)

: alors tant pis, nous n'en voulons pas. Ces obligations ne servent qu'à nous astreindre à toujours plus de temps passé à remplir des documents administratifs vides de sens.

Nous ne sommes pas des industriels de la production animale mais des paysans, en lien avec le vivant. Nous connaissons nos bêtes et savons nous en occuper ; nous ne voulons pas qu'une quelconque administration nous dicte comment les nourrir, les soigner ou les identifier.

Michel COSTADAU
Confédération Paysanne 81

REBELOTE !

LOGEMENT

Est-il possible à Castres, à Albi, dans le Tarn de dénombrer les personnes sans domicile fixe et de savoir qui s'en occupe ?

Enquête sur les logements insalubres ? Qui connaît ? ... des amiEs, des personnes vivant dans ce qu'on appelle les quartiers difficiles ? Et d'ailleurs quels sont ces quartiers ?

EN 1^{ÈRE} LIGNE

Des éducateurs/enseignants pourraient-ils nous raconter leurs actions, leurs

problèmes ? Si l'on dit que l'éducation doit être en 1^{ère} ligne ?...

CONNAISSEZ-VOUS ?

... personnellement suffisamment des femmes voilées pour qu'elles se confient à ce sujet ?

A.R.

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (SUITE DE LA PAGE 14)

Il est évident que certains sujets ne sont pas porteurs et qu'il est bon de brosser ces électeurs, ainsi que ceux un peu plus à droite sur l'échiquier politique, dans le sens du poil, mais le rôle d'un maire n'est-il pas de tout faire pour que règne dans sa ville un climat de paix et de solidarité et non pas d'attiser la haine sur une communauté qui est déjà mise à l'écart de la société et à qui on rappelle sans arrêt qu'ils ont les mêmes devoirs ?

Soyez enfin raisonnable, Monsieur le Maire, vous perdrez sans aucun doute une partie de votre électorat mais vous gagnerez le respect de beaucoup d'autres et serez en accord avec vous même.

Alternatives à Castres (15/06/15)

Confluences 81

20^{ème} année | Numéro 115 | juillet 2015



ANNE DE FRANCE ET LE MARTEAU DES SORCIÈRES

Lorsque le roi de France Louis XI meurt en 1483, son fils, Charles VIII, pressenti pour lui succéder* n'a pas encore atteint l'âge de 14 ans, majorité donnant accès au trône**. Avant de décéder, le roi désigne sa fille, la princesse Anne de Beaujeu, duchesse de Bourbon, comme tutrice du futur roi, car il la considère comme la « moins folle des filles de France ». Elle est alors âgée de 23 ans et devra gagner sa légitimité face à son cousin, Louis, Duc d'Orléans*** lors des États Généraux de 1484****. En 1491, elle parvient à marier son frère avec Anne de Bretagne, préparant ainsi l'union du duché de Bretagne et du royaume de France. Charles VIII, fraîchement marié, se sent alors capable d'assumer seul la charge royale. Anne de Beaujeu, aussi nommée Anne de France, sombre alors peu à peu dans l'oubli et en profite pour écrire un ouvrage pour sa fille, « *Les enseignements d'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, à sa fille Susanne de Bourbon* » sorte de manuel d'éducation des jeunes filles de l'aristocratie de cette époque.

Pendant la régence d'Anne de France, en décembre 1484, le pape Innocent VIII publie une Bulle pontificale mettant en garde contre la sorcellerie, où il en appelle à l'Inquisition pour traquer celle-ci. De fait il encourage l'instruction de procès en sorcellerie de femmes jugées « diaboliques ». Vers 1486 (ou 1487), les théologiens dominicains Heinrich Kramer « Institoris » et Jacques Sprenger, après avoir condamné des femmes au bûcher, publient (à Strasbourg) un ouvrage qui aura de funestes conséquences sur de nombreuses femmes considérées comme « filles du diable ». Ce livre, le « *Malleus Maleficarum* » (« Marteau des sorcières ») est en partie une compilation d'éléments déjà contenus dans des ouvrages antérieurs, tel que le « *Directoire des Inquisiteurs* » de Nicolas Eymerich (publié en 1376),

ou ceux du dominicain Johannes Nider (qui estimait que les sorcières confectonnaient des potions avec le jus des enfants bouillis).

Pour les auteurs de ce livre, comme pour de nombreux théologiens de leur temps, les désordres sociaux et politiques trouvent leurs origines dans des maléfices engendrés par les démons*****. Ces démons peuvent s'exprimer sur Terre grâce à certaines femmes, les sorcières. Pour les auteurs de cet ouvrage, les femmes seraient par « nature » (à cause de leurs prétendues faiblesses et de leur intelligence considérée inférieure à celle des hommes)



ANNE DE FRANCE (1461-1522) RÉGENTE DE FRANCE

enclines à céder aux tentations de Satan. Se découvrant des compétences en étymologie, ils affirment que le mot « femme » dériverait des mots « *fe* » (*Foi*) et « *minus* » (*mineure*). « Celle qui a la foi mineure ».

La sexualité de ces prétendues sorcières inquiète aussi leurs accusateurs. Elles auraient « le vagin insatiable » et, adeptes de positions « contre-nature » (où les rôles symboliques de domination sont inversés !) et d'actes non reproducteurs, elles ne se conformaient pas à la sexualité dans laquelle l'Église envisageait de les maintenir.

Ce qui était surtout reproché à ces femmes, considérées sorcières, sont des savoirs ancestraux notamment l'herboristerie et la pratique d'avortements (quand ce ne sont pas de simples

problèmes de voisinage, des vengeances personnelles ou le refus des avances sexuelles d'un prétendant...). La crainte de voir se maintenir des rites païens est aussi une des causes de l'acharnement de l'Église (bien que des « chasses aux sorcières » aient eu lieu avant que le christianisme s'en mêle : la quête d'un bouc émissaire pour ressouder le lien social et asseoir un pouvoir est antédiluvienne !).

En étudiant les cas des femmes exécutées sous le fallacieux prétexte de sorcellerie, on retrouve aussi des veuves relativement fortunées. L'accusateur et le juge se partageaient après le procès la fortune de l'accusée.

Les procès en sorcellerie ont donné lieu en Europe Occidentale à environ 80 000 exécutions (en faisant une moyenne des estimations de Brian Levack et d'Anne L. Barstow). 80 % des victimes de ces exécutions sont des femmes. Freiner leur volonté d'émancipation fut-elle à ce prix ?

Est-ce le hasard si le pape Innocent VIII s'inquiète du pouvoir « maléfique » des femmes justement au moment où deux femmes sont au pouvoir : Anne de Beaujeu (en France) et Isabelle 1^{ère} de Castille (dans certains royaumes Ibères) ?

Patrice K

* La loi Salique écartait alors arbitrairement les femmes du poste suprême en France.

** L'édit de 1374 stipule qu'un roi peut régner même avant d'avoir atteint ses 14 ans à la condition qu'il soit assisté d'un « Conseil ». Dans le cas de Charles VIII, certains Ducs, comtes et princes (dont le Duc d'Orléans) se voyaient bien membres de ce « Conseil » (certains avaient même le soutien de la reine veuve Charlotte de Savoie) !

*** Louis, Duc d'Orléans, deviendra le roi Louis XII en 1498 à la mort du roi Charles VIII, qui meurt sans descendant masculin !

**** Lors des États Généraux de 1484 à Tours, l'état commun est renommé « Tiers état ».

***** Dès 1490, l'Église écarte cet ouvrage comme étant en contradiction avec le canon 8 du 1^{er} concile de Braga (vers 561) qui stipulait que les Démons n'avaient pas le pouvoir de causer des catastrophes naturelles !